



UNIL | Université de Lausanne  
Faculté des lettres  
Décanat  
bâtiment Anthropole  
CH-1015 Lausanne

Lausanne, le 4 mars 2021

A Mesdames et Messieurs les membres  
du Conseil

Le Conseil de la Faculté des lettres est convoqué le

**Judi 11 mars 2021  
à 16h.15  
par visioconférence**

**Pour sa 7ème séance de l'année académique 2020/2021**

1. Formalités :
  - 1a. Adoption de l'ordre du jour.
  - 1b. Adoption du PV de la séance du 18 février 2021.
2. Communications du Décanat et autres communications.
3. Budget 2022 (en annexe).
4. Composition de la Commission de promotion au rang de MER1 en faveur de Mme Letizia Lala, MER2, Section d'italien (en annexe).
5. Commissions permanentes de la Faculté : élection complémentaire du CE à la Commission des équivalences et de la mobilité (en annexe).
6. Propositions individuelles et divers.

Le Doyen

Annexe ment.

Faculté des lettres



Tél.+41 21 692 29 00 | decanatlettres@unil.ch